





Mâcon, le 13 novembre 2017

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré

D.E. Division des élèves

Affaire suivie par Christine Veuillet

Téléphone
03 85 22 55 33
Fax
03 85.22.55.39
Courriel
voyages71@ac-dijon.fr

Cité administrative 24 bd Henri Dunant BP 72512 71025 Mâcon cedex 9 Objet: sorties scolaires

En application des dernières consignes de sécurité en vigueur, il conviendra, **pour toute sortie occasionnelle et/ou voyage scolaire** (théâtre, sorties nature, rencontre EPS dans un autre lieu que l'école...) de **renseigner le formulaire en ligne sur le site du rectorat** : http://www.ac-dijon.fr/cid95578/voyages-scolaires-mobilite-des-eleves.html

Ne sont pas concernées par cette saisie les sorties régulières, liées à des projets pédagogiques avec intervenants réguliers et agréés, déjà validés par l'IEN de votre circonscription (cycle natation, cycle musique...)

Pour rappel : vous trouverez toujours en ligne sur le site de la DSDEN la dernière version des formulaires concernant sorties et intervenants scolaires (http://circo71.cir.ac-dijon.fr/?page_id=3721)

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fabien BEN